



COMPTE RENDU DE MANDAT CTL du 06/03/2012

Ce Comité Technique Local (qui rappelons-le n'est plus paritaire) était le premier auquel participaient pleinement les représentants de Force Ouvrière. Le précédent avait été consacré aux suppressions d'emplois et Force Ouvrière n'avait siégé que quelques minutes pour pouvoir voter contre ces suppressions au plan local.

Les représentants de FO ont fait, en liminaire, la déclaration suivante :

« Monsieur le Président,

Vous réunissez aujourd'hui le Comité Technique pour nous présenter le Tableau de Bord de la Veille Sociale. Selon le document directionnel, ce TBVS a pour ambition «l'amélioration des conditions de vie au travail » et, pour ce faire, la mise en place d'«un dispositif adapté de prévention et de veille ».

Permettez--nous d'émettre des doutes quant à la sincérité de la Direction Générale dans sa prétention d'améliorer les conditions de vie au travail, elle qui poursuit sans frémir, année après année, d'incessantes coupes franches dans nos emplois.

Cela fait des années que Force Ouvrière Finances Publiques 43 a attiré votre attention dans cette enceinte, au temps où elle était paritaire, ou dans les audiences, sur la situation critique que connaissent les services de la DGFIP

Fusion-RGPP, vagues successives de suppressions d'emplois, «réformes », restructurations, réorganisations incessantes, outils informatiques inachevés aux performances désastreuses, HELIOS, CHORUS, fréquentation des guichets et services d'accueil par une population de plus en plus démunie socialement, tout est réuni pour préparer une catastrophe.

Pour résoudre la quadrature du cercle, c'est-à-dire obtenir les mêmes résultats avec moins d'agents, vous n'avez d'autre ressource que de mettre la pression sur votre encadrement qui est mis en demeure de prendre les mesures adéquates pour ternir coûte que coûte les objectifs.

Le résultat, ce sont des responsables de sites auxquels les moyens de réaliser les missions ne sont pas données, qui tentent de vous donner satisfaction en exerçant à leur tour des pressions sur leurs personnels «pour qu'ils changent leur façon de travailler ».

Voici les services entraînés dans la sarabande des réorganisations dont nous savons qu'elles ne s'achèvent que lorsque les services sont coulés !

FO DGFIP le proclame : le travail des agents ni sa qualité ne sont en cause. Les problèmes sont clairement identifiés : il s'agit avant tout d'un manque de moyens humains additionné d'une frénésie de contre- réformes qui déstabilisent l'ensemble de nos administrations.

*Nous vous avons prévenu à plusieurs reprises, **les personnels de tous grades sont au bord de la rupture, dans un état d'épuisement tel qu'ils ne peuvent plus assurer le service public qu'un citoyen est en droit d'attendre de la République !***

Vous savez pertinemment qu'un nombre croissant de nos collègues s'effondre nerveusement. A l'instant présent, il ne s'agit plus de personnes prises individuellement qui sont en souffrance, il s'agit de services, de postes comptables dans leur totalité.

L'élaboration du Tableau de Bord de la Veille Sociale va, grâce à vous, passer immédiatement aux travaux pratiques, tant les sujets sont nombreux.

Que ce soit dans des services où le mal est fait, mais où la restructuration peine à se concrétiser dans les faits, tant elle est contraire à la logique et au bon sens, (mise en place de la réforme CDI-CDIF notamment au SIP du Puy), ou que ce soit dans ceux où dès le stade du projet la réorganisation fait l'unanimité contre elle (cf le tout récent projet concernant la Trésorerie du Puy Ville) : pour les agents et pour le service public les conséquences sont désastreuses.

Vous êtes sollicités par l'ensemble des agents de la trésorerie du Puy Ville qui souhaitent qu'on les écoute, que l'on entende leurs arguments de bon sens, plutôt que de mettre en route une réorganisation qui risque de provoquer le naufrage de l'ensemble des services.

Sans chercher en cet instant à discuter du fond, FO DGFIP relève qu'un des arguments d'autorité du chef de poste consiste à dire qu'elle a votre soutien. En décodant nous avons bien compris : c'est vous qui avez donné le feu vert pour tenter de résoudre les difficultés sans nombre auxquelles est confronté ce poste, difficultés largement aggravées depuis qu'il a basculé sous Hélios.

Monsieur le Président, ce genre d'argument n'est pas fait pour améliorer les relations de travail, mais plutôt pour les dégrader et créer beaucoup de souffrance dans les rangs du personnel, tous grades confondus.

Ce Comité Technique vous offre l'occasion, au-delà des mots, de mettre un coup d'arrêt à une situation particulièrement difficile en recevant le personnel, en écoutant ses arguments et en prenant le temps d'une large réflexion intégrant les organisations syndicales.

Monsieur le Président,

Malheureusement la trésorerie du PUY- VILLE ne sera pas le seul fleuron de votre TBVS, d'autres services présentent les mêmes symptômes et, si vous n'y prenez garde, développeront les mêmes pathologies.

Vous pourrez alors les cataloguer doctement dans le TBVS de la DGFIP.

Ne pas désamorcer ee les conflits c'est prendre la responsabilité de conflits bien plus graves et de plus grande ampleur.

FO DGFIP Haute Loire souhaite sincèrement, Monsieur le Président, que vous entendiez notre appel au calme. »

1^{er} point : Modification du « Tagerfip » pour l'ERD gestion publique :

La Direction a souhaité mettre en corrélation le périmètre d'intervention des collègues de l'EDR apparaissant au TAGERFIP (Méthode d'Allocation Générale des Emplois du Réseau des Finances Publiques ancien tableau de support des mutations) avec celui qu'ils pratiquent réellement et qui ne correspond pas forcément à la circonscription des RAN (résidences d'affectation nationale) qui devraient devenir effectives dans la filière gestion publique au plus tôt en 2014.

Cette décision a été justifiée par l'effet d'affichage pour les mutations : les agents doivent être informés de la circonscription réelle de l'emploi.

FO a fait remarquer que cette circonscription ne recouvrant pas celle de la Résidence d'Affectation Nationale est source de confusion pour les demandeurs. La direction a proposé qu'à chaque départ d'un des collègues concerné (retraite ou mutation) le CT soit appelé à revoir les périmètres de la circonscription, éventuellement pour la mettre en adéquation avec celle de la RAN des autres emplois.

FO a voté pour la proposition de modification, les autres OS se sont abstenues.

2- Ponts naturels

Les représentants Force Ouvrière ont voté en faveur des 4 ponts naturels pour 2012 qui ont recueilli le plus de suffrages des collègues :

- Le vendredi 18 mai
- Le vendredi 2 novembre
- Le lundi 24 décembre
- Le lundi 31 décembre.

2- Organigramme Fonctionnel des Services.

La Direction a présenté « l'OF », ce nouveau gadget que la DG a trouvé pour tenter (mais vainement) de pallier les besoins en personnels de notre administration. Il s'inscrit, nous a-t-on dit dans « la mission nationale de maîtrise des risques ».

Ce nouvel « outil » a pour objet de recenser toutes les missions et toutes les tâches à effectuer, service par service et de mettre en face les agents ou groupes d'agents responsables de leur accomplissement.

Les représentants FO ont souligné la contradiction qui existe entre la réalité quotidienne des services et la théorie de l'OF : par exemple, où se situent les auxiliaires, embauchés pendant la campagne de déclarations de revenus, qui saisissent les 2042 dans ce schéma ? Dans quel service s'effectue la délivrance des extraits cadastraux depuis la mise en place de CDI-CDIF (dont FO continue à demander le retrait) ?

Pour Force Ouvrière ce bidule est loin d'être anodin. A l'heure où l'encadrement nous dit qu'« il faut faire des choix », à l'heure du contrôle la hiérarchisée de la dépense, à l'heure où il y a lieu de « prioriser » les tâches, il est fort inquiétant de voir ainsi désigner les responsables jusqu'au plus petit niveau de l'échelle.

Les représentants FO ont rappelé que traditionnellement, les services étaient vérifiés en interne par les inspecteurs principaux chargés de vérification et que les comptes des comptables de tous niveaux sont jugés par la Cour des Comptes et les Chambres Régionales. Aujourd'hui on a changé toutes les règles avec la Lolf : de la lisibilité on en est venu à la traçabilité.

Aux représentants du personnel qui se sont déclarés peu convaincus, le Président a répondu : « On n'est pas là pour vous convaincre »...

Concrètement, l'Organigramme Fonctionnel a été mis en place à la Direction et à présent, c'est le tour des autres services. M. Perraud, Chargé de la Mission Maîtrise des risques conduit ces travaux.

En outre chaque département se voit contraint d'élaborer un guide spécifique. Pour la Haute Loire il s'agit du guide des impôts levés par voie de rôle dans les SIE. M. Perraud aura besoin des agents qui exercent la mission pour le rédiger. Sur quel temps libre le feront-ils ?

3- BUDGET

A la demande de Force Ouvrière, ce point a été mis à l'ordre du jour. Antérieurement à la mise en place de DDFiP, ce sujet était préparé par la TG en fin d'année et présenté en CTP en début d'année d'exercice. Après la fusion, au mois de mars on ne peut avoir que des éléments épars.

La direction s'appuie sur le « dialogue de gestion » organisé individuellement avec chaque responsable d'unité, qui selon elle doit conduire à recenser les besoins. Les représentants de FO dénoncent cette procédure dont il est facile de deviner qu'elle ne conduise à ne laisser émerger que les demandes que la direction sera à même de prendre en charge, c'est à dire à s'autocensurer.

Pour éviter que certaines requêtes soient purement et simplement ignorées, les représentants FO ont présenté en séance un état de toutes les demandes en matériel que les collègues leur ont transmis. Le directeur a demandé que cette liste lui soit communiquée ce que nous nous sommes empressés de faire.

L'essentiel à ce stade concernant les finances de la DDFiP c'est une **diminution nette des moyens de 129 848 € entre 2011 et 2012**, si l'on prend en compte la dotation brute de chaque exercice avant le coup de rabot qu'exerce le gouvernement sur ses administrations (soit 5% en 2012). Ceci va entraîner des coupes dans les dépenses de fonctionnement dont la direction dit ne pas savoir encore dans quel poste elle les opérera.

4-Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale :

Ce document a été mis en place par la DG, après discussion avec les OS nationales, dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux. Sa finalité, selon la direction, est de « partager un constat objectif ». M. Bernard Rouchon est le référent à la DDFIP Haute Loire.

Ce tableau est composé

1°) d'une liste de données appelées « éléments de contexte chiffrées ».

Il s'agit par exemple : - du nombre d'agents dans le département – du taux de couverture effectif réel/effectif théorique etc.

2°) d'une liste d'indicateurs de contexte non chiffrés, par exemple : organisation du travail, modifications immobilières...

3°) d'indicateurs chiffrés classés ainsi : Santé sécurité et condition de vie au travail (ex : Nombre de congés de maladie de courte durée), Relations professionnelles (ex : taux d'appel d'évaluation notation), Relations sociales (ex : nombre de boycott de réunions statutaires).

Vingt de ces derniers indicateurs sont obligatoires, d'autres sont facultatifs. La Direction a proposé une série d'indicateurs facultatifs. Le TBVS sera présenté courant novembre 2012 sur la base des renseignements collectés au cours du 1^{er} semestre 2012.

Les représentants Force Ouvrière, dans le prolongement de leur position sur l'approche des risques psychosociaux, ont à nouveau exprimé leur scepticisme devant cet « outil ». Pour Force Ouvrière, l'origine du mal être au travail ce sont les conditions créées par les suppressions d'emplois depuis des années liées aux contre-réformes tous azimuts et aux applications non maîtrisées.

Bien qu'ils reconnaissent l'intérêt de la collecte des renseignements chiffrés et objectifs et leur comparaison à deux dates distinctes, les représentants FO demeurent circonspects quant à l'utilisation qui pourrait être faite de ce tableau. Le guide qui l'accompagne indique : « ces données ne peuvent avoir pour conséquence d'être discriminantes et de mettre directement en exergue une personne, un individu. »

La direction peut être assurée qu'elle trouvera les représentants Force Ouvrière face à elle si cela devait en être autrement.

La DG veut éviter un syndrome de type « France télécom » à la DGFIP car elle sait que le contexte y est favorable. Et pourtant les coupes franches dans les effectifs continuent !

Pour FO c'est aujourd'hui que les problèmes et qu'ils doivent être résolus, pas dans 6 mois. Les représentants Force Ouvrière se sont abstenus sur ce dispositif.

5- Question diverses :

a/ Trésorerie du Puy-ville : les représentants se sont fait l'écho de la demande des collègues de rencontrer le Directeur.

Le projet de réorganisation des services a jeté les agents de ce poste dans une inquiétude douloureuse :
- quant à l'avenir des missions qu'ils ont déjà du mal à exercer normalement, compte tenu de la réduction des emplois et de l'alourdissement des charges de travail généré par HELIOS,
- et quant à leur propre capacité de pouvoir faire face à un enfoncement encore plus grave de leur poste. Encore une fois, on nous fait le coup de la réorganisation et du développement de la polyvalence-polycompétence pour pallier aux suppressions d'emplois.

Les arguments techniques développés par les représentants FO n'ont pas manqué pour démontrer que ce projet allait entraîner droit dans le mur l'ensemble des services.

Les représentants FO ont martelé que la bonne décision serait d'entendre la voie de la sagesse des agents au lieu de foncer dans un malstrom dangereux uniquement parce que, sur le papier et dans la cervelle des têtes chercheuses de Bercy, ça à l'air séduisant.

b/Véhicules : La cession des deux derniers véhicules dont la DDFIP doit se débarrasser pour pouvoir en racheter un neuf ne peut se faire que par la remise au service du Domaine. La solution qui aurait consisté à transférer à la DISI le véhicule le plus récent (2006) est complètement barré par la DG (dixit le président). Dommage, nos collègues de la CMI-CMIB auraient pu l'utiliser encore 2 ans. Mais non, la DG contraint donc la DDFIP à céder (à quel prix puisque c'est aux enchères publiques?) ce véhicule de plus de 5 ans, soit, mais qui a un peu plus de 60 000 km au compteur...Où est l'économie ici ?

c/Les représentants du personnel ont attiré l'attention de la direction sur la difficulté que risquent de rencontrer les comptables de la filière gestion publique pour participer aux réunions d'une demi-journée organisées par le DGFIP les 3 et 4 avril (et pour quel coût!), alors qu'ils sont extrêmement sollicités par les élus locaux dans le cadre de la préparation des budgets dont le vote se déroule jusqu'au 15 avril.

Le directeur nous a répondu qu'il examinerait avec bienveillance la situation des comptables qui seraient pris par des réunions de ce type ces jours- là.

Les représentants FO DGFIP :

Chantal BONELLO, Jean Pierre COFFY, Jean Claude RANC (titulaires)

Jocelyne LIMAGNE, Philippe SAGNARD (suppléants), Robert GAGNE (expert).

**FO-DGFIP 43, à vos côtés, de votre côté,
Adhérez à Force Ouvrière**